VITHEC VIvre Tranquille et Heureux En Creuse

Association Loi 1901

PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 août 2022

Lieu : Salle polyvalente – Le Compeix

Présents : 5 membres du bureau + 17 adhérents + 2 nouveaux adhérents (inscrits ce jour, non émargés Mr et Mme Chavigny du Monteil au Vicomte) + du public qui a participé aux débats sans voter .

Heure d’ouverture de l’assemblée par le président J.C.Champeymond : 17 h 10

PRESENTATION DES COMPTES PAR LE TRESORIER Serge Tixier POUR L’EXERCICE 2021/2022 (document détaillé remis aux personnes présentes)

Détail du compte:

* CREDIT : 3 215,73 Euros

Cotisations des adhérents, dons, recettes des ventes des braderies de Pontarion et Royère et ventes de casquettes.

* DEBIT : 1 779,64 Euros

Création et hébergement du site internet, affranchissement, fournitures de bureau, inscription FED, frais bancaires, assurance, inscription braderies, achat de matériel (tables pliantes, banderoles), impressions (cartes d’adhérents, banderoles), frais de collation : boissons offertes.

* SOLDE : 1 436,09 Euros.

Vote à main levée pour l’approbation des comptes :

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Compte pour l’exercice 2021/2022 approuvé

BUDGET PREVISIONNEL POUR L’EXERCICE 2022/2023 (document détaillé remis aux personnes présentes)

Le budget est de 4 780,00 Euros.

* DEPENSES

Impression de banderoles supplémentaires, achat d’un barnum supplémentaire, impression d’une gazette VITHEC, fournitures de bureau, affranchissement, hébergement internet, frais bancaires, inscriptions fédérations/braderies, impressions, assurance.

* RECETTES

Subventions, cotisations, dons, braderies et ventes de casquettes.

Approbation du budget prévisionnel :

Vote à main levée : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Budget prévisionnel adopté

PROPOSITION POUR FIXER LA DATE DE RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS AU 1er août :

Vote à main levée : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Proposition adoptée

2  DEMANDE DE SUBVENTION

Pour l’exercice 2021/2022 plusieurs demandes de subventions ont été faites :

* Au Crédit Agricole : Sans réponse à ce jour
* A la région : Réponse négative du département, sans motivation
* A la mairie de St Pierre Bellevue : Réponse négative, car nous n’avons pas un an d’existence

La demande à la région et au département sera renouvelée.

Une demande sera également formulée aux 6 commune concernées par le projet EDF renouvelable ainsi qu’aux communes environnantes .

Un contact a été pris Mme la députée Catherine Couturer qui nous a promis de nous aider, notamment en nous accompagnant en préfecture pour faire enregistrer la pétition.

JC Champeymond précise que VITHEC ne fait pas de politique, début mai VITHEC avait inviter à venir présenter leur programme et surtout préciser leur positionnement sur l’implantation d’aérogénérateurs sur nos petites communes, aux 4 candidats déclarés début mai .

Mme Couturier a été élue avec 70% de voix sur la commune de St Pierre Bellevue.

Nous gardons le contact avec elle . Un adhérent qui l’a rencontré sur un marché, rapporte qu’elle lui a indiqué qu’elle prendra contact avec VITHEC début septembre .

3. ACTIVITES VITHEC DEPUIS LA CREATION (août 2021)

Création du site internet :

3000 visites à ce jour. Notre site internet s’est révélé être un puissant moyen de communication pour briser l’omerta qui régnait sur ce projet depuis 6 ans.

Par la mise en ligne de nos actions, compte rendus de visites, courriers et photos, Il a permis de faire comprendre aux habitants des communes concernées, notamment par les photo montages, à quoi ressemblera notre environnement avec la présence d’aérogénérateurs, pour les 80 ans à venir.

JCC remercie un habitant de St Pardoux Morterolles qui, par sa dextérité à manipuler les logiciels de photomontage, a largement participé à cet énorme travail.

50% des photos montages ont été réalisés par un professionnel qui nous a accordé des prix très intéressants dont la facture est réglée par un généreux donateur qui veut rester anonyme.

4. ACTIONS EN COURS

Relations avec EDF renouvelable

Contact a été pris avec EDF renouvelable pour proposer que VITHEC participe à la conception et l’installation des champs d’aérogénérateurs : EDF renouvelable refuse toute forme de collaboration. Nos questions n’ont pas obtenu de réponse ou des réponses très évasives.

Nous estimons que le permis de construire pourrait être déposé fin 2022, début 2023. Il faut donc agir en dissuasion auprès de EDF renouvelables avec l’appui des mairies.

Relations avec les mairies concernées par le projet EDF renouvelable

Des réunions ont été organisées avec les 6 municipalités concernées. Toute se sont prononcées indécises sur le bien-fondé du projet EDF, se plaignant du peu d’informations qu’EDF leur donnait. Une consultation populaire ne parait pas retenir l’attention de l’ensemble des municipalités.

Informations diffusées aux administrés

Un gros travail de mise de documents dans les boîtes aux lettres sur 6 communes concernées par le projet puis un démarchage à domicile, par les habitants de St Pierre Bellevue pour remettre des documents d’information sur l’avancement du projet dans est dans sa phase finale, afin de préparer une pétition.

2éme passage pour faire signer la pétition.

Relation avec la municipalité de Saint Pierre bellevue

Plusieurs réunions ont été organisées avec la municipalité de St Pierre Bellevue. Si les premières ont été plus un rapport de force qu’une franche collaboration, à la vue des dernières réunions M. le Maire semblent changer d’attitude en acceptant de défendre, même si c’est encore d’une manière timide, la volonté et les désirs de ses administrés.

Lors de la dernière réunion du 18/07, 3 questions ont été posées à M. le Maire :

1. Qu’un représentant de la mairie accompagne la délégation des administrés de la commune en préfecture pour faire enregistrer la pétition : M. le maire semble vouloir que la hiérarchie de l’équipe municipale s’applique et que ce soit la première adjointe qui nous accompagne en préfecture. Ce à quoi VITHEC demande que la loi s’applique et que ce soit le conseil municipal qui désigne l’un d’eux pour représenter la mairie. M. le Maire dit qu’il doit soumettre cette demande au conseil municipal.
2. Que la mairie, en appui au courrier RAR que VITHEC a envoyé à EDF, leur demandant de renoncer à leur projet de zone industrielle éolienne sur la commune de St Pierre Bellevue. M. le maire dit qu’il doit soumettre cette demande au conseil municipal.
3. Que les banderoles « NON AUX EOLIENNES INDUSTRIELLES » puissent être mises par VITHEC sur des terrains communaux, à l’entrée ou sortie des villages. M. le maire accepte cette demande à la condition qu’aucune gêne ne soit occasionnée.

Suivant les réponses apportées à ces questions, nous pourrons juger de la détermination de notre maire à défendre les intérêts de ses administrés.

Pétition St Pierre Bellevue :

cette pétition a eu une durée de présentation de 7 semaines

* Environ 160 foyers ont été visités et 89 courriers ont été envoyés aux résidents secondaires (9 en anglais, 2 en hollandais).
* 18 demandes de signatures faites ou confirmées par mail suivant un formulaire spécifique.
* 6 foyers n‘ont pas pu être contactés (absents ou adresse incorrect).
* 7 personnes ont refusées de signer, se disant intéressées par les éoliennes.
* 24 personnes ont refusées de signer pour des raisons diverses (contre les pétitions, n’arrivant pas à prendre position, pour les éoliennes ou ne voulant pas aller contre le maire et ses adjoints).
* Nombre de signatures recueillies : 184 administrés de St Pierre Bellevue ont signés contre l’implantation d’une zone industrielle éolienne sur leur commune.

Aujourd’hui d’autres signatures ont été enregistrées, ce qui porte à 197 signatures qui seront présentées en préfecture. Nous rappelons que les dernières données de l’INSEE sont de 210 habitants .

1. ACTIONS A VENIR
2. Lors du prochain conseil municipal de Saint Pierre Bellevue, par la présence de VITHEC, nous suivrons les réponses données aux 3 questions que nous avons posées à la réunion du 18/07.
3. Achat et pose de nouvelles banderoles aux entrées et sorties de villages sur des terrains communaux et privés. (Appel à un coup de main)
4. Rendez-vous à prendre en préfecture pour enregistrement de la pétition.
5. Lancement de l’opération « Celui par qui le scandale arrive » :

Ayant identifié les propriétaires fonciers riverains des 3 routes d’accès à La Borderie, nous leur enverrons un courrier argumenté et personnalisé leur demandant de nous indiquer s’ils sont prêts à collaborer avec EDF renouvelable pour céder du terrain en vue de l’élargissement de la route permettant l’accès aux aérogénérateurs pour le chantier et pour le suivi de fonctionnement et entretien . Nous leur indiquerons que les non réponses seront considérées comme positives. Avant envoi ce courrier sera soumis à un juriste pour contrôler si nous restons dans la légalité .

Sur notre site, un curseur se déplacera sur une échelle comportant autant de cases que de propriétaires identifiés (23 à ce jour) au fur et à mesure des réponses. Sauf autorisation des propriétaires aucun nom ne sera divulgué.

Par la suite nous mettrons en ligne un document (facilitateur) qui indiquera les parcelles cadastrées dont les propriétaires ne nous ont pas répondu ou nous ont indiqué qu’ils étaient prêts à collaborer avec EDF.

Chaque citoyen qui complétera ce document de son nom, adresse postale, adresse mail et signature, en appuyant sur le bouton « ENVOI », fera une demande en mairie pour connaître le nom des propriétaires de ces parcelles.

Un courrier particulièrement « inquisiteur » sera envoyé aux propriétaires fonciers qui n’ont aucune résidence sur les 6 communes concernées par le projet de zone industrielle éolienne, qui espèrent faire de l’argent facile au détriment du bien-être, de la tranquillité, de la santé et de la valeur des biens immobiliers des résidents .

1. COMPOSITION DU BUREAU

Appel à candidature : Aujourd’hui VITHEC a besoin que des bonnes volontés rejoignent l’équipe actuelle, car la tâche est lourde et trop concentrée sur quelques personnes.

POINT SUR LES AUTRES PROJETS EN COURS OU A VENIR SUR NOS COMMUNES

VDN (Vent Du Nord)

Une première réunion a été organisé à la mairie de Soubrebost en présence de 3 personnes de VDN promoteur du Projet dit « du maquis », Mme la Maire de Soubrebost, des habitants de Soubrebost, de Vidaillat (qui seront aux premières loges) et 2 représentants de VITHEC. Le compte rendu de cette réunion sera prochainement mis en ligne.

Des photo montages, concernant ce projet de 6 aérogénérateurs sur le secteur de Nadapeyrat et porté par VDN seront mis en ligne courant septembre .

Ces 6 aérogénérateurs venant s’ajouter, sur le territoire de la commune de Soubrebost, aux 3 ou 4 prévues par EDF renouvelables sur le secteur dit « Les Carrières » . Le compte rendu de cette réunion sera prochainement mis en ligne sur notre site .

Point sur les brocantes :

L’investissement dans du matériel pour les brocantes s’étend révélé très rentable, dans l’avenir la participation de VITHEC à ce genre de manifestations régionales sera renouvelée .

Nous lançons un appel à tous nos sympathisants pour qu’ils nous cèdent tout objets qui encombrent leurs étagères ou leur grenier qui seraient susceptibles d’être vendus sur une brocante 07 81 83 26 13 ou [contact@vithec.fr](mailto:contact@vithec.fr) , un adhérent VITHEC se déplacera .

Gazette VITHEC

Faire imprimer une gazette destinée aux personnes qui n’ont pas internet. Cette gazette paraitrait tous les 2 mois avec un tirage de 60 exemplaires pour la commune de Saint Pierre Bellevue. Afin de réduire le coût, elle serait imprimée sur du papier ordinaire et distribuée sur les communes concernées par le projet d’EDF et VDN .

Fin de la séance : 18h 45 PV établi par CQ, le 24.08.2022